

Notes de débat suite aux exposés de Christian Tirefort et Laetitia Carreras

(AJP)

Selon le rapport Flueckiger & Pasche, ce sont 285'000 des 370'000 heures de travail domestique que fournissent annuellement les clandestins à GE. Je m'interroge sur la problématique des croisements de fichiers et du danger que pourrait receler pour les sans-papiers, après introduction du chèque-service au 1^{er} janvier 2004, l'application des dispositions des lois fédérales LSEE et LAsi sur les étrangers au 1^{er} janvier 2008, les engagements de l'Etat à ne pas utiliser ces informations n'étant apparemment pas tenus. Les petites portes entrouvertes pour la légalisation ne sont-elles pas des pièges ? Ne devons-nous pas nous reprocher d'y avoir cru et cédé ?

(Emmanuel Terray)

Je réponds d'abord directement aux arguments qui me sont opposés par Christian Tirefort.

- Je n'entends nullement minimiser la misère. Mais il faut rendre compte de la réalité et tu ne peux tout simplement pas en rendre compte en prétendant que c'est elle qui est la cause des migrations. La question des déplacements de populations à l'intérieur des frontières étatiques n'était pas en cause ici, la journée traitant d'évidence de la position que nous devrions adopter par rapport au contrôle des flux par les états et les organismes interétatiques.
- La virtualité brandie par les xénophobes d'un raz-de-marée de migrants n'est nullement indifférente. Si tu laisses cette question sans réponse c'est ouvrir la voie aux dérives sécuritaires et nous sommes ici précisément pour les combattre.
- La régularisation doit absolument être associée à l'octroi d'une carte de résident de longue durée, et non d'un an qui ne fait que différer l'échéance de la menace d'expulsion et contraire en la faisant peser sur le migrant les conditions d'un vivre ensemble serein. A la rigueur on peut subordonner l'octroi du permis de résidence à la soumission d'un contrat de travail à condition de surveiller rigoureusement les conditions de réalisation d'une telle disposition, qui peut être facilement dévoyée de son intention.

(SdN)

Je ne suis pas d'accord. Le cas de ma propre mère, licenciée pour s'être syndiquée est édifiant sur le fait qu'il faut se battre avant tout sur les conditions de travail, pour l'égalité des rémunérations entre hommes et femmes, pour des possibilités de formation, pour un service social pour les immigrés. Comment s'opposer à la baisse continue des salaires, à la précarité galopante ? C'est là le problème et il faut y chercher des solutions à long terme. La nationalisation des moyens de production n'est-elle pas une solution ?

(MAC)

Je me sens frustrée par le caractère exclusivement économique et politique de l'exposé de Christian. Et l'humain et le relationnel dans tout cela ? Edouard Glissant a une autre vision de la mondialisation qu'il appelle à devenir mondialité.

(MBu)

J'ai compris l'analyse de la vision des migrants par les travailleurs du pays d'accueil en termes d'aristocratie ouvrière, notamment de l'expérience du syndicat des typographes. Mais on n'a pas parlé de l'impact des nouvelles technologies sur ces statuts.

(FB)

L'analyse présentée des conséquences de la mondialisation du travail est un exemple d'orthodoxie marxiste. Il y a un impensé marxiste dans la notion du capital « industriel » ou le souci de l'Autre est absent. Le travail se matérialise toujours dans un bien ou un service. Le Capital est flottant ou errant. Il y a inversion du sens. On travaille pour subvenir à ses propres besoins et non pour subvenir aux besoins de l'Autre.

(Réponse de Christian Tirefort)

Le travail est profondément humain et même constitutif de l'humanité. Le terme de division du travail est trompeur en français. En allemand « Arbeitaufteilung » évoque aussi le partage des tâches et non forcément leur fragmentation.

(Participant non identifié)

J'apprécie ces débats, mais il faut revenir au but de la journée.

Que faire pour prendre en compte les droits des travailleurs domestiques, des sans-papiers, des femmes, pour résister à l'impact de la mondialisation, pour infléchir l'attitude des syndicats face aux nouvelles vulnérabilités ? Il faut acquérir un savoir pour agir, il faut de la responsabilité, de la prudence, du sérieux. Il faut absolument éviter de leur faire prendre des risques suicidaires.

La globalisation a un impact au niveau mental. On ne fera pas de révolution dans les 24h. Soyons modestes. Travaillons avec l'Autre. Restons simples. Partageons.

(AMi)

Je me découvre marxiste. Que font les syndicats européens par rapport à tout cela ?

(ED)

- Le développement des services publics et des assurances sociales ne sont-ils pas un des moyens par lesquels la société intègre dans son fonctionnement "le souci de l'autre" ? A partir du moment où le marché et les privatisations détruisent ces sécurités, on peut effectivement parler de disparition de ce souci.
- Je m'oppose à l'approche exclusive des petits pas modestes en la matière. Sans perspectives, les conquêtes ou petites avancées risquent d'être démolies très rapidement, ou alors dénaturées. Parallèlement aux luttes quotidiennes pour améliorer la situation des migrant-e-s ou s'opposer à des détériorations de celle-ci, nous devons travailler sur les alternatives, sur les perspectives.
- Les syndicats sont organisés pour l'essentiel au niveau national. L'exemple récent d'EADS en France et en Allemagne est édifiant sur les conflits latents entre salarié-e-s français-e-s et allemand-e-s. Chacun défend ses propres emplois, plus productifs que ceux des autres, et tend à rejeter sur les salarié-e-s de l'autre pays les suppressions de postes. Le repli sur les luttes au plan national (cf. Samir Amin) ne donne donc aucune perspective dans le cadre de cette globalisation, bien au contraire.

(Dario Ciprut)

A trop insister sur la nécessité de comprendre les mécanismes souterrains de la mondialisation du travail et le caractère inéluctable de ses effets avant de combattre le racisme envers les migrants, je pointerai un danger de démobilité.

(JM)

Merci à Christian dont j'ai trouvé l'exposé très clair. Il m'a ouvert les yeux sur des aspects inattendus.

Il ne faut pas prétexter des risques potentiels que des luttes pour des droits légitimes feraient courir aux immigrés pour se morfondre dans l'inaction. On est tout de même arrivés à 35% d'enfants de clandestins scolarisés, ce qui montre que les batailles de collectivisation paient. Voilà concrètement comment on syndicalise !

(Réponse de Christian Tirefort)

J'ai sans doute mal formulé ma pensée en disant être indifférent à la possibilité ou non du raz de marée. Je voulais dire que je ne croyais pas les barrières à la migration possibles qu'il y ait ou non raz de marée.

(AG)

A voir comment les différents groupements qui luttent pour la libre circulation et l'égalité des droits pour les immigrés ont du mal à clarifier la direction de leurs combats, je propose la rédaction d'un manifeste mettant en lumière, de manière très concise mais claire, les quelques points marquants qui se dégagent de l'exposé d'Emmanuel Terray.